



**Journée d'études de l'Association de Géographes français
et du CRGA (Université Lyon 3) - UMR 5600 du CNRS**

Samedi 22 janvier 2011 – Université Jean Moulin – Lyon 3

**Les territoires de nature protégée :
quel rôle dans la gouvernance et le développement local ?**



Lyon, samedi 22 janvier 2011

Université Lyon 3 / Amphithéâtre Huvelin, 9h-17h

L'objectif de cette séance sera de mettre en lumière un champ renouvelé de l'analyse géographique portant sur des objets éminemment spatiaux que sont les espaces naturels protégés : des objets à la fois de plus en plus nombreux à l'échelle internationale – près de 120000 selon l'UICN – et particulièrement variés dans leurs statuts et leur manière d'intervenir sur les territoires. Ces objets, loin d'être de simples sanctuaires voués à la seule étude écologique, interrogent l'analyse géographique dans leurs implications sur la gestion des territoires, dont ils deviennent une composante incontournable (de 10 à 15% du territoire français pour les périmètres les plus étendus).

Par-delà leur mission affichée de protection de la nature, elle-même évolutive selon les époques, ils portent en effet aujourd'hui une mission plus large qui intéresse le développement local et qui participe de la multifonctionnalité des espaces ruraux. Les modes participatifs de gestion qui se généralisent pour la gouvernance de ces espaces naturels protégés – et dont témoigne par exemple la loi de 2006 en France sur les parcs nationaux – montrent également une diversification des acteurs impliqués, et transcendent toujours plus la vieille dichotomie entre aménagement et protection.

C'est cette contribution des espaces naturels protégés aux logiques de gestion et d'aménagement que cette journée souhaiterait analyser, en portant un regard spécifique sur la valeur économique et sociale que portent ces objets pour les territoires dans lesquels ils sont inscrits, et qu'ils contribuent à redéfinir en retour.

Les contributions s'articuleront autour de plusieurs thèmes, portant sur :

- la production conflictuelle du territoire autour des espaces naturels protégés ;
- les méthodes participatives appliquées à la gestion des espaces naturels protégés ;
- la valorisation économique de la nature protégée, vue comme ressource territoriale.

La journée, d'abord plutôt centrée sur le cas français, s'ouvrira ensuite sur des perspectives internationales comparées, notamment par une lecture nord/sud de ces problématiques.



CRGA – Centre de recherches en géographie-aménagement,
Université Lyon 3 Jean Moulin / une équipe de l'UMR 5600 EVS

UNIVERSITÉ
JEAN MOULIN
LYON 3



Journée d'études de l'Association de Géographes français
et du CRGA (Université Lyon 3) - UMR 5600 du CNRS

Samedi 22 janvier 2011 – Université Jean Moulin – Lyon 3

Les territoires de nature protégée : quel rôle dans la gouvernance et le développement local ?

PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA JOURNÉE

Lieu : Présidence de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
15 quai Claude Bernard 69007 LYON
Tram T1 Arrêt : "Rue de l'Université"

Amphithéâtre Huvelin, 9h – 17h

8h30 / 9h : accueil des participants.

9h : Samuel DEPRAZ (EVS, Lyon) – Propos introductif : les espaces naturels protégés, un outil de production du territoire et de développement.

Cette présentation introductive vise à replacer les espaces naturels protégés dans un cadre d'analyse socio-économique, afin de dépasser leur dimension strictement écologiste et de montrer en quoi ils sont, à des degrés divers, partie prenante des logiques de développement local. Que ce soit par le conflit environnemental ou bien par des volontés de coopération entre acteurs, les espaces protégés « produisent » du territoire, au moins par leur influence sur les représentations, sinon par une mission effective d'aménagement du territoire. Ce postulat sera démontré par l'analyse de plusieurs types d'espaces protégés (principalement PN et PNR) et décliné selon les contextes géographiques, notamment dans l'opposition entre pays développés (Europe, Amérique du Nord) et pays en développement (Afrique, Asie, Océanie).

9h30 : Romain LAJARGE (PACTE, Grenoble), Nacima BARON-YELLES (LVMT, Marne-la-Vallée) – Les politiques de développement territorial à l'oeuvre dans les PNR : ce que ces territoires de nature ont à faire de la réforme territoriale.

Cette communication sera centrée sur l'actualité de la fonction des PNR et de leur charte dans les politiques de développement local, ainsi que sur leur évolution prévisible dans le cadre des réflexions en cours sur la réforme territoriale du pôle commune / intercommunalité.

Seront détaillés les différents éléments de l'architecture territoriale nouvelle qui pourraient impacter les PNR, en référence aux situations antérieures multiples et diverses que les Parcs ont traversées ; ce qui permettra d'avancer quelques éléments d'explication de la longévité et de la relative fragilité de ce modèle particulier de développement territorial.

10h15 / 10h30 : Pause-café.

10h30 : Lionel LASLAZ (EDYTEM, Chambéry) – Produisons du conflit, il restera toujours de l'acceptation. Tensions et concertations autour des Parcs nationaux alpins français.

La communication sera centrée sur les espaces protégés des Alpes françaises et s'intéressera aux finalités des conflits et leurs effets territoriaux. En quoi constituent-ils des outils d'échanges, de mise en concertation des différents acteurs ? En quoi constituent-ils des moments d'alliance et de tensions fluctuants en fonction des périodes ? En quoi sont-ils producteurs de dispositifs et de stratégies propres à territorialiser ? En quoi contribuent-ils à édifier les tentatives de concertation et de gain dans l'acceptation sociale ?

11h15 Anne CADORET (ThéMA, Dijon), Jean-Eudes BEURET (Agrocampus Ouest, Rennes) – Des initiatives locales pour gérer ensemble la nature : vers une démocratie coopérative ?

Des espaces de nature protégée voient le jour à l'initiative des pouvoirs publics, mais aussi à l'initiative de citoyens et de groupes locaux qui entendent préserver une nature proche et des biens de nature auxquels ils sont particulièrement attachés. Forts de ce constat, nous avons étudié près de 300 initiatives locales de concertation soutenues par le programme environnement de la Fondation de France : nombre d'entre elles participent d'une gouvernance territoriale endogène de la nature, que nous décrivons. Elle vient compléter une gouvernance exogène, qui est le fait de décisions et d'initiatives externes aux territoires concernés.

Ces initiatives locales ont des objectifs qui convergent avec ceux de certaines politiques publiques, mais par exemple dans des zones Natura 2000, elles entendent compléter, voire corriger l'action publique et aller plus loin en matière environnementale. Elles contribuent à l'émergence d'une démocratie coopérative dans laquelle les citoyens, plutôt que laisser leurs représentants agir (démocratie représentative) ou participer à des actions initiées par les pouvoirs publics (démocratie participative), prennent l'initiative d'engager des actions et de coopérer à une action environnementale d'ensemble, composée de multiples contributions aux objectifs convergents.

12h : débat, puis pause déjeuner.



13h30 : Andrea SALINAS-ROJAS (EVS, Lyon 3), Diane ROUSSEL (Université Lyon 3) – Les enjeux des politiques participatives autour des espaces protégés d'Amérique Latine : Etude du cas du Parc National Nevado de Toluca (Mexique) et du parc National de la Amistad (Costa Rica).

Les politiques de protection de la nature n'ont cessé de se renforcer au niveau international et les espaces naturels protégés sont reconnus aujourd'hui comme des territoires de gestion incontournables pour la préservation de l'environnement dans le cadre du développement durable. Toutefois, ces espaces ont évolué dans des cadres spatio-temporels différents, dont l'Amérique Latine est un exemple. Dans cet article, nous montrons à partir de deux études de cas, au Mexique et au Costa Rica, que la gestion centralisée des espaces protégés fait ressortir des problèmes de gouvernance locale, notamment dans la gestion de conflits d'intérêts entre acteurs à diverses échelles. Cela devient donc une priorité à résoudre avant de mettre en place des politiques participatives telles que nous les connaissons dans les pays occidentaux.

14h15 : Stéphane HÉRITIER (EVS, Saint-Etienne) – Approches et gestion participatives, affichage et réalités. Réflexions autour des ENP du Canada, d’Australie et de Nouvelle-Zélande.

Depuis les années 1980 environ, les promoteurs de la *participation des populations « locales »* et plus particulièrement des peuples « autochtones », à la gestion des espaces protégés sont légion. Cette idée est même prônée par les acteurs politiques et publics, dont les décisions sont appliquées par les agences en charge des espaces protégés. A première vue, tout est bel et bien... dans un monde qui prendrait désormais en considération la voix de ceux qui étaient, hier encore, marginalisés par l’histoire. Mais comment leur voix s’exprime-t-elle ? Et quels sont leurs marges de manœuvres réelles ?

La présentation sera l’occasion, en s’appuyant sur des études de cas de terrain dans trois pays anglo-saxons (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) de proposer un retour critique sur les "méthodes participatives" incluant les communautés locales dans la gestion des espaces naturels protégés. Ces questions sont généralement articulées autour d’une nébuleuse sémantique (cogestion, coopération, participation, gestion coopérative, gestion participative) qui nécessite quelques clarifications.

15h / 15h15 : Pause-café.

15h15 : Aurélie BINOT (CIRAD, Montpellier) – Le lien entre aires protégées et dynamiques de développement local en Afrique subsaharienne.

Cette communication se basera principalement sur deux études de cas : le projet de conservation et d’utilisation durable des ressources mis en œuvre par l’Union Européenne dans le parc de Zakouma, au sud-est du Tchad, et le programme de conservation intégrée ECOFAC dans le Bassin du Congo.

Le programme CAMPFIRE (Zimbabwe) sera également présenté dans le cadre d’une comparaison sous-régionale entre les politiques de conservation/développement en Afrique centrale et en Afrique australe, c’est-à-dire par une comparaison entre le programme CAMPFIRE et le projet ICEMA en Namibie.

16h00 : Jean-Eudes BEURET (Agrocampus Ouest, Rennes) – La mise en dialogue de la nature dans les réserves de biosphère : les voies de la gouvernance.

Dans les réserves de biosphère sont mises en place des formes de dialogue et de gouvernance très diverses, visant à associer l’autorité de gestion de la réserve, la société civile et les autres autorités publiques à la conservation de la nature. Une analyse comparative a été menée dans dix pays (Bénin, Brésil, Canada, Cambodge, Corée, France, Guatemala, Inde, Uruguay, Vietnam), dans des contextes économiques, politiques et culturels très divers. Nous présenterons les différentes formes de gouvernance de la nature qui sont mises en œuvre rapport avec la gouvernance d’ensemble des territoires concernés.

16h45 : débat conclusif puis fin de la séance.



Les actes de cette journée seront publiés dans le Bulletin de l’association de géographes français.

